

## Objectifs

- Appréhender les différents nutriments et leurs sources
- Assurer un équilibre alimentaire selon les recommandations du PNNS
- Appréhender le patient dénutri ou à risque de dénutrition

**Publics et professionnels concernés :** IDE, AS

**Pré-requis :**

**Durée :** 7 heures

**Type de programme :** Mixte

**Nature de l'action de Formation :** Orientation n°3 : Contribuer à l'implication des professionnels de santé dans le respect de l'équilibre alimentaire et dans le risque de dénutrition

Sous Orientation : Action d'adaptation et de développement des compétences

**Suivi et évaluation :** Groupe de travail pour suivi et Audit interne (cf. service qualité)

**Experts Intervenants :** Virginie GRAILLOT et Liliane MAGIORANI, diététiciennes diplômées d'état

**Concepteur :** Mme GRAILLOT, Mme MAGIORANI et Responsables du Projet DPC

- ✓ **9h :** Les différents nutriments et leurs sources : protéines, lipides, glucides et fibres, vitamines, sels minéraux, eau
- ✓ **10h30** L'équilibre alimentaire selon recommandations du PNNS : présentation d'un menu équilibré, ateliers
- ✓ **12h30 :** pause
- ✓ **13h30 :** Présentation des différents régimes sur les cliniques du site
- ✓ **15h00 :** Diététique du patient dénutri ou à risque de dénutrition

Les professionnels de Santé appartenant à l'une des catégories suivante : Professionnels paramédicaux, peuvent, s'ils le souhaitent, valider cette formation au titre du DPC.

Dès lors que vous appartenez à l'une des catégories professionnelles ci-dessus soumises à l'obligation de DPC, **Il vous faut participer aux 3 étapes relatives au DPC :**

- 1 - Analyse des pratiques professionnelles pour entrer dans la démarche de DPC.
- 2- Participer à la formation « Penser et Panser une Plaie »
- 3 – Remplir le questionnaire disponible sur Blue Medi afin d'avoir une attestation de présence au format DPC



Attention, votre participation aux trois étapes de ce programme de DPC est impérative pour valider votre obligation de DPC. Conservez précieusement l'attestation de DPC qui vous sera adressée par mail.